

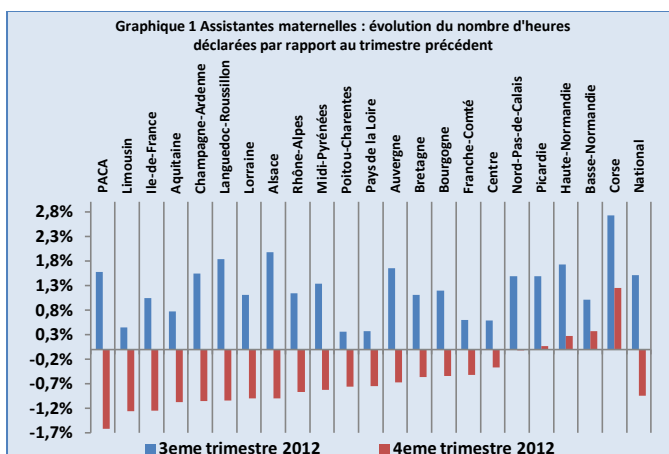
L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES JEUNES ENFANTS EN PERTE DE VITESSE ?

Selon l'ACOSS, le secteur des emplois de la famille connaît, à la fin de l'année 2012, une diminution inédite du nombre de particuliers employeurs (-0,9 % entre le 3^{ème} trimestre et le 4^{ème} trimestre 2012), principalement liée au recul des activités de garde d'enfants. Le recul de l'activité s'accroît en effet pour les gardes d'enfants à domicile et touche désormais également les assistantes maternelles¹. Les emplois de ces dernières, jusqu'ici épargnés par le ralentissement qui touche l'emploi direct à domicile, semblent être frappés à leur tour par la contraction du pouvoir d'achat des ménages.

Cette cinquième édition du baromètre des emplois de la famille propose un focus thématique sur l'accueil individuel des jeunes enfants. Assuré par les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile, l'accueil individuel représente, en France, 463 000 emplois qui répondent aux besoins de 1,1 million de familles².

► Des emplois menacés ?

D'après les données - provisoires - publiées par l'ACOSS³ pour le 4^{ème} trimestre 2012, l'activité des assistantes maternelles enregistre, pour la première fois, une évolution négative, avec une chute simultanée du nombre de parents employeurs (-0,8 % par rapport au trimestre précédent), du volume horaire qu'ils ont déclaré (-0,9 %) et de la masse salariale nette distribuée (-0,6 %).



Source : ACOSS, données trimestrielles.

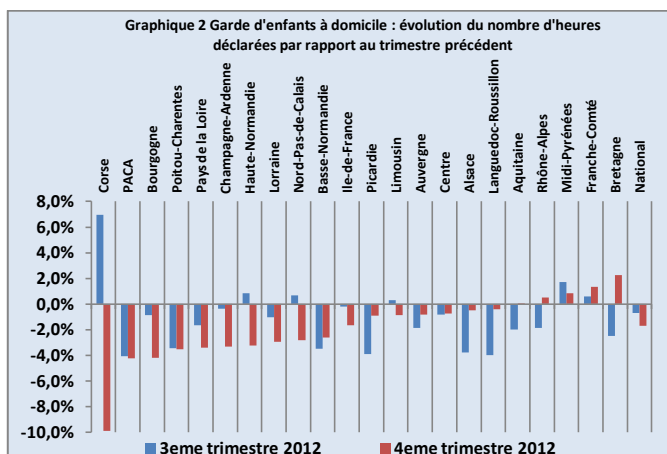
Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille

Alors que l'évolution de l'activité des assistantes maternelles reste, entre le 3^{ème} et le 4^{ème} trimestre 2012, relativement stable dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, elle accuse un recul légèrement supérieur à la

moyenne nationale en Aquitaine, Ile-de-France, Limousin et PACA (entre -1,1% à -1,6%). Seules la Haute et Basse-Normandie ainsi que la Corse connaissent une croissance trimestrielle positive comprise entre 0,3% et 1,3% (graphique 1).

Du côté de la garde d'enfants à domicile, la diminution du volume horaire déclaré, observée dès le 2^{ème} trimestre, s'accroît en fin d'année (-1,7 % au 4^{ème} trimestre 2012, contre -0,7 % le trimestre précédent) et s'accompagne, pour la première fois, d'une baisse du nombre de parents employeurs (-1 % sur la même période), entraînant une évolution trimestrielle de la masse salariale nette elle aussi négative (-1,7 %).

A l'exception des régions Bretagne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, qui connaissent une augmentation du volume horaire déclaré pour les gardes d'enfants à domicile, toutes les autres régions enregistrent un repli - particulièrement fort en Corse, en PACA et en Bourgogne - ou une croissance quasi nulle (graphique 2).



Source : ACOSS, données trimestrielles.

Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille

Bien qu'on ne sache pas aujourd'hui si les fluctuations d'activité observées en fin d'année sont liées à un ajustement des volumes horaires déclarés ou à un changement de mode d'accueil (informel, collectif, prestataire, etc.), ni si ces tendances vont se confirmer ou au contraire s'infléchir dans les prochains mois, le repli de l'activité a d'ores et déjà des conséquences manifestes sur l'emploi. Les 300 000 heures déclarées en moins par les parents employeurs de gardes d'enfants à domicile au 4^{ème} trimestre 2012 représentent la perte de près de 750 emplois équivalent temps plein (ETP). Du côté des assistantes maternelles, la baisse d'activité enregistrée sur la période correspond à 2,6 millions d'heures d'accueil en moins (le calcul des emplois équivalent temps plein est plus délicat car chaque enfant gardé à temps plein correspond, en termes d'heures, à un emploi équivalent temps plein, or de nombreuses professionnelles gardent plusieurs enfants simultanément). Pour autant, ce sont toujours les assistantes maternelles qui, en France, couvrent la plus grande part des besoins d'accueil des jeunes enfants.

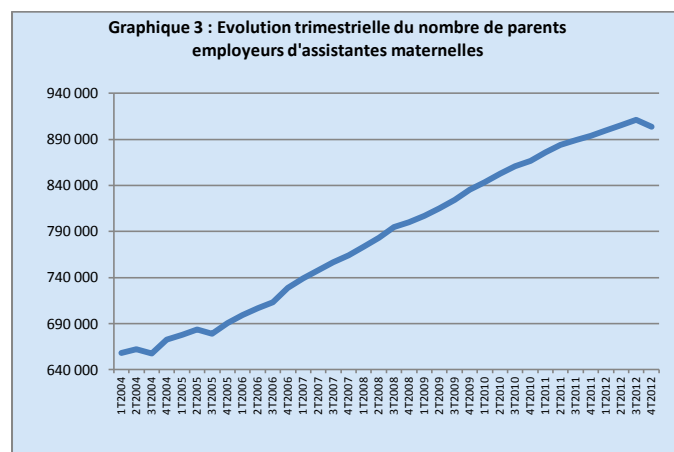
¹ Kathleen Berche, « Les particuliers employeurs au quatrième trimestre 2012 », *Acoss Stat*, n°170, mars 2013.

² Données annuelles IRCEM, 2011.

³ Berche, *op. cit.*

► Plus d'un million de parents employeurs recourent à un mode d'accueil individuel

Les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la diversification de l'offre d'accueil des jeunes enfants ont contribué, ces vingt dernières années, à faire de l'accueil au domicile des assistantes maternelles une composante essentielle de l'offre de garde des jeunes enfants sur les territoires. La création, en 1991, de l'Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA) - remplacée depuis par le Complément libre choix du mode de garde dans le cadre de la PAJE - et les réformes successives du statut des assistantes maternelles (1992, 2005, 2009, 2010), ont vivement encouragé le recours à ce mode d'accueil (graphique 3), en particulier par les parents bi-actifs.



Source : ACOSS, données trimestrielles.
Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En France, parmi les parents en emploi qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans, 41 % s'orientent vers un mode d'accueil rémunéré individuel, 21 % vers un système de garde collective et 39% vers un autre mode de garde non rémunéré (famille, parents, voisins, etc.)⁴. Les femmes cadres en particulier, recourent pour moitié d'entre elles aux modes d'accueil individuels (tableau 1), à la fois parce que leur niveau de revenu leur permet de faire plus facilement face à l'avance de trésorerie et au reste à charge de ces modes d'accueil, mais aussi parce que cette solution de garde, *a priori* relativement souple, est plus facilement compatible avec leurs contraintes professionnelles.

Tableau 1: Mode de garde principal utilisé pendant leur temps de travail par les mères suivant leur catégorie socioprofessionnelle (%)

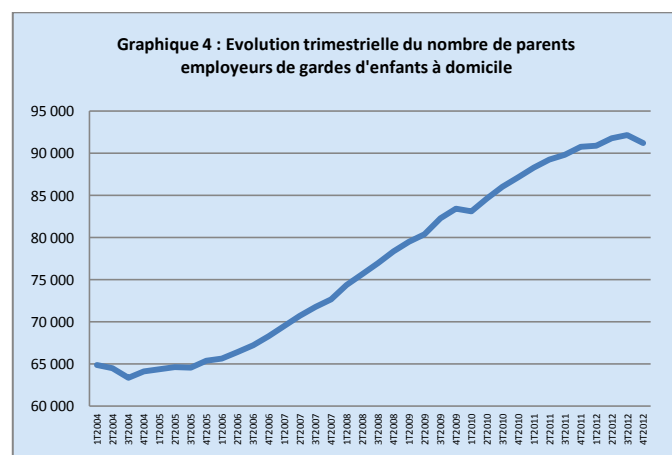
	Salariées					Ensemble des salariées
	Non salariées	Cadres	Professions intermédiaires	Employées	Ouvrières	
Services de garde rémunérés						
Garde collective	13	29	25	17	9	21
Garde individualisée	25	51	44	34	31	39
Autres modes de garde						
Famille, voisins, amis	24	9	19	27	34	22
Père	12	7	6	8	16	8
Mère	26	4	6	14	10	10
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Champ : Mères âgées de 15 à 64 ans, ayant un emploi et au moins un enfant de moins de 6 ans dans le ménage.
Source : Tableau extrait de : Micheaux, Monso, op. cit.

⁴ Sandrine Micheaux, Olivier Monso, « Faire garder ses enfants pendant son temps de travail », *Insee Première*, n°1132, avril 2007.

En 2011, l'IRCEM dénombre un peu plus de 339 000 assistantes maternelles en activité et 1 million de parents employeurs qui ont versé cette année-là, d'après les données de l'ACOSS, 3,6 milliards d'euros de masse salariale nette, en rémunération de 1,17 milliard d'heures⁵. Avec 1,3 million de places d'accueil, le recours à une assistante maternelle est premier mode d'accueil rémunéré des enfants de moins de 3 ans (source DREES).

Moins répandue, la garde d'enfants à domicile représente, quant à elle, 124 000 emplois en 2011. Les 103 000 parents employeurs à l'origine de ces emplois ont versé, cette année-là, 584 millions d'euros de masse salariale nette, en rémunération de 71 millions d'heures⁶. Malgré la progression au cours de la dernière décennie du recours à ce mode d'accueil (graphique 4), celui-ci demeure concentré dans la région Ile-de-France où vit un parent employeur de garde d'enfants à domicile sur deux et où sont enregistrés les deux tiers du volume horaire global déclaré pour ce mode de garde.



Source : ACOSS, données trimestrielles.
Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

La moitié des heures déclarées dans la région francilienne pour l'emploi direct d'une garde d'enfant à domicile l'est à Paris⁷. La capitale compte en effet une importante population de cadres, principaux employeurs des gardes d'enfants à domicile, du fait notamment de leur niveau de revenu et des besoins en volume d'heures d'accueil, plus importants en moyenne que les autres modes d'accueil formels. La DREES estime ainsi à 43 heures le temps d'accueil hebdomadaire moyen, par enfant, pour la garde d'enfants à domicile, contre 37 heures pour les assistantes maternelles et 38 heures en crèche⁸.

La garde à domicile est aussi parfois utilisée comme une solution de garde complémentaire par des parents qui se situent sur des niveaux de revenus inférieurs⁹. Dans d'autres cas, elle peut être privilégiée par des parents pour la garde de plusieurs enfants d'une même fratrie, pour un coût sensiblement identique à la garde d'un seul enfant. Enfin, la garde à domicile partagée permet à des familles, de faire garder leurs enfants ensemble, par la même salariée, et de réduire ainsi le coût du mode d'accueil.

⁵ Observatoire FEPEM des emplois de la famille, *Rapport annuel de la branche Assistants maternels du particulier employeur*, Edition 2013.

⁶ Observatoire FEPEM des emplois de la famille, *Rapport annuel de la branche Salariés du particulier employeur*, Edition 2013.

⁷ Observatoire FEPEM des emplois de la famille, *Baromètre des emplois de la famille* n°2, 2e trimestre 2012.

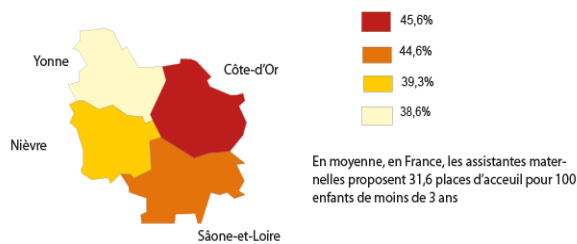
⁸ DREES, Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants. Champ : enfants de moins de 3 ans – mode d'accueil principal.

⁹ Selon une étude sur la garde d'enfants à domicile menée en 2011 par la CAF d'Ile-et-Vilaine, 36% des familles qui recourent à une garde à domicile perçoivent entre 1 et 3 SMIC bruts.

ZOOM REGIONAL : L'ACCUEIL INDIVIDUEL EN BOURGOGNE EN 2012

En Bourgogne, comme au niveau national, la moitié des besoins d'accueil des enfants de moins de 3 ans sont couverts par un mode de garde formel. Ce sont les assistantes maternelles qui couvrent la plus large part de ces besoins : en 2011, elles proposent 42,2 places pour 100 enfants de moins de 3 ans au niveau régional, et jusqu'à 45,6 places dans le département de la Côte-d'Or (carte 1). Et 99 % du volume horaire déclaré par les parents employeurs bourguignons rémunère des emplois d'assistantes maternelles.

Carte 1: Une bonne couverture des besoins d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les assistantes maternelles en Bourgogne en 2011



Champ: les départements de la Bourgogne
Sources: INSEE, IRCEM, DREES.
Traitement: Observatoire FEPEM des emplois de la famille

Au 4^{ème} trimestre 2012, selon l'ACOSS, 28 755 parents employeurs bourguignons ont eu recours à un mode d'accueil individuel (essentiellement une assistante maternelle, et dans une bien moindre mesure, une garde d'enfants à domicile) : ils ont versé 26,5 millions d'euros de masse salariale nette, en rémunération de 9 millions d'heures déclarées. Près des trois quarts des 36 millions d'heures rémunérées sur l'année 2012 l'ont été dans deux départements, la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire (graphique 5), où vivent 65 % des enfants de moins de 3 ans de la région¹⁰ et 68% des parents employeurs bourguignons. Au total, ce sont 105 millions d'euros de masse salariale nette qui ont été versés pour ces emplois.

Graphique 5: 70 % de l'activité de l'accueil individuel en Bourgogne est effectuée en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or

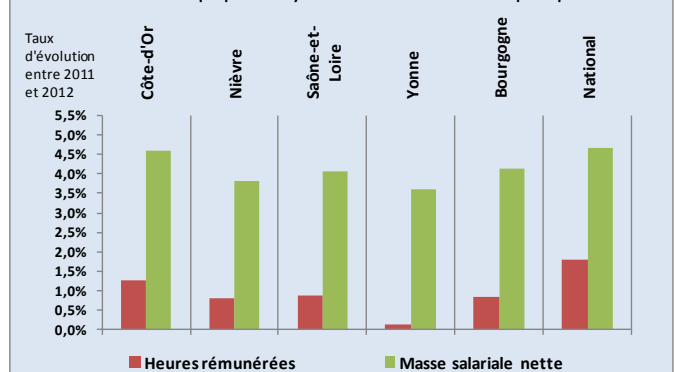


Champ : accueil individuel (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile) en Bourgogne.
Source : ACOSS, 2012.
Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► Un accueil individuel porté par les assistantes maternelles

En Bourgogne, le volume horaire déclaré par les parents employeurs - d'assistantes maternelles en grande majorité donc - continue d'augmenter (+0,9 % en 2012 par rapport à 2011), bien qu'il enregistre une croissance de plus en plus ralentie depuis plusieurs trimestres. La masse salariale nette versée correspondante reste quant à elle dynamique : +4,1 % en 2012 par rapport à 2011. C'est en Côte-d'Or que le taux d'évolution de l'activité liée à l'accueil individuel est le plus fort, avec une augmentation de 1,3 % du volume d'heures rémunérées sur l'année 2012 par rapport à l'année précédente. A l'opposé, dans l'Yonne cette activité n'a quasiment pas progressé sur un an : +0,1 % (graphique 6).

Graphique 6: Le dynamisme de l'accueil individuel porté par la Côte-d'Or



Champ : accueil individuel (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile) en Bourgogne.
Source : ACOSS, cumul des données trimestrielles, 2011 et 2012
Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En 2012, les parents employeurs d'assistantes maternelles ont versé à celles-ci 101,5 millions d'euros de salaires nets, en rémunération de 35,5 millions d'heures d'accueil.

Entre 2011 et 2012, ce mode d'accueil a connu une croissance positive, certes moins forte qu'au niveau national, mais non négligeable : +0,9 % pour le volume horaire déclaré et +4,4 % pour la masse salariale nette distribuée (contre respectivement +2 % et +5,2 % au niveau national).

Dans le département de la Côte-d'Or, où les assistantes maternelles couvrent la plus grande part des besoins d'accueil des jeunes enfants (cf. carte ci-dessus), le volume horaire annuel déclaré pour l'emploi de ces professionnelles a progressé, entre 2011 et 2012, dans des proportions plus importantes qu'au niveau régional : +1,4 % pour le volume horaire déclaré et +5 % pour le montant de la masse salariale nette (tableau page suivante).

Au contraire, l'activité des gardes d'enfants à domicile a connu, sur la même période, un recul important dans la région, de 5,1 % contre -1,2 % au niveau national. Les volumes horaires déclarés sont en forte baisse dans l'ensemble des départements de la région, de -3,6 % en Saône-et-Loire à -6,1 % en Côte-d'Or. Au 4^{ème} trimestre 2012, le nombre de parents employeurs de gardes d'enfants à domicile enregistre un recul de 4,5 % au niveau régional contre +0,5 % au niveau national.

¹⁰ INSEE, 2009.

Avec 479 000 heures déclarées sur l'année 2012, la garde à domicile reste peu développée et demeure essentiellement concentrée dans le département de la Côte-d'Or : 43,2% des heures rémunérées par les parents employeurs de gardes d'enfants à domicile le sont dans ce département, qui se caractérise par un fort dynamisme démographique et des niveaux de vie relativement élevés.

► **Vers un recul généralisé de l'accueil individuel ?**

La Bourgogne n'est pas épargnée par le recul de l'activité déclarée par les parents employeurs observé au niveau national à la fin de l'année 2012.

Selon les données provisoires de l'ACOSS, entre le troisième et le quatrième trimestre 2012, le nombre de parents employeurs de gardes d'enfants à domicile a connu, dans la région, le repli le plus important jamais observé depuis 2006 : -5,8 % contre -1% au niveau national.

Bien que ce recul soit moins fort pour l'accueil au domicile des assistantes maternelles, les données de l'ACOSS donnent à voir, pour la première fois depuis 2005, une baisse du nombre global de parents employeurs de -1,2% (contre -0,8% au niveau national) et une légère diminution de la masse salariale nette (-0,2%, contre -0,6% au niveau national) et du volume horaire rémunéré (-0,5%, soit 48 000 heures déclarées en moins sur le trimestre, contre -0,9% au niveau national).

Au dernier trimestre de l'année 2012, la Nièvre est le seul département de la région qui connaît une stabilité du volume d'heures déclarées par les parents employeurs d'assistantes maternelles (+0,2 %). A l'inverse, c'est le département de la Côte-d'Or qui est le plus touché par ce recul : -1 % d'heures rémunérées par rapport au trimestre précédent.

Céline BEDEL, Sophie BRESSE, Isabelle PUECH

		Les principaux indicateurs des emplois de la famille en 2012						Evolution en moyenne annuelle entre 2011 et 2012					
		Côte-d'or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne	Niveau national	Côte-d'or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne	Niveau national
Total Particuliers employeurs	Moyenne du nombre de particuliers employeurs sur 4 trimestres	24 121	9 968	27 344	16 755	78 189	2 975 993	-1,1%	-1,6%	-0,3%	-1,6%	-1,0%	0,0%
	Masse salariale nette	66 106 581	24 834 289	67 590 157	44 914 962	203 443 276	9 060 369 769	2,0%	-0,1%	1,7%	-0,1%	1,2%	1,7%
	Nombre d'heures rémunérées *	15 674 998	5 303 153	16 134 843	9 675 280	46 789 623	1 764 033 963	0,2%	-1,2%	-0,2%	-1,5%	-0,5%	0,2%
Emplois à domicile hors garde d'enfants	Moyenne du nombre de particuliers employeurs sur 4 trimestres	14 506	6 859	17 272	10 608	49 246	1 979 521	-3,1%	-2,7%	-1,2%	-3,2%	-2,4%	-1,1%
	Masse salariale nette	27 383 876	14 295 365	32 873 646	23 544 543	98 094 065	4 671 748 990	-1,5%	-2,8%	-0,6%	-3,1%	-1,8%	-0,9%
	Nombre d'heures rémunérées *	2 924 059	1 642 285	3 689 877	2 520 092	10 775 851	491 215 791	-4,3%	-5,5%	-3,6%	-5,9%	-4,6%	-3,6%
Gardes d'enfants domicile	Moyenne du nombre de particuliers employeurs sur 4 trimestres	342	76	290	115	823	91 501	1,0%	-0,7%	-2,6%	2,9%	-0,2%	2,2%
	Masse salariale nette	1 660 070	341 551	1 382 531	482 925	3 866 106	592 417 826	-3,5%	-2,2%	-1,4%	-3,2%	-2,6%	1,4%
	Nombre d'heures rémunérées *	206 692,4	43 193,3	169 076,3	60 132,5	478 926,0	70 573 315,1	-6,1%	-5,1%	-3,6%	-5,5%	-5,1%	-1,2%
Assistants maternelles	Moyenne du nombre de particuliers employeurs sur 4 trimestres	9 273	3 032	9 782	6 032	28 120	904 973	2,1%	1,0%	1,3%	1,2%	1,5%	2,2%
	Masse salariale nette	37 057 780	10 199 914	33 332 919	20 893 245	101 492 235	3 795 709 896	5,0%	4,0%	4,3%	3,8%	4,4%	5,2%
	Nombre d'heures rémunérées *	12 544 781	3 618 623	12 276 671	7 095 553	35 539 302	1 202 314 706	1,4%	0,9%	0,9%	0,2%	0,9%	2,0%

Champ: France métropolitaine. Source: ACOSS - tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2012. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

* Le nombre d'heures rémunérées ou déclarées pour les assistantes maternelles dépend du nombre d'enfants gardés : si l'assistante maternelle garde simultanément deux enfants pendant une heure, deux heures sont déclarées à la Paje.